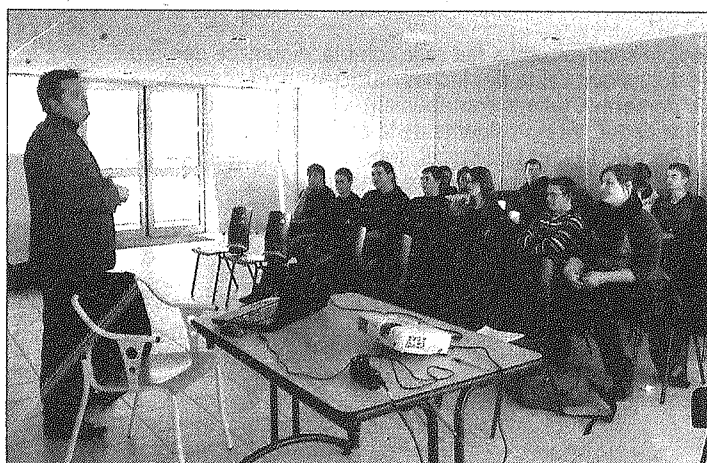


CAP PS

26/02/2012

## Intervention cynophile au lycée Emile-Baudot



Les lycéens ont pu découvrir les métiers cynophiles.

Le lycée Emile-Baudot a accueilli, mardi dernier, M. Mougène, directeur adjoint de la société Expert formation, basée à Châlons-en-Champagne, pour présenter les différents aspects du métier de conducteur de chien. Les élèves des sections CAP agent de sécurité ont suivi avec beaucoup d'intérêt cette présentation, qui leur a permis, pour certains d'entre eux, de préciser leurs perspectives d'avenir. En effet, pour devenir conducteur de chien et assurer la sécurité des biens et des personnes dans des espaces privés ouverts ou non au public, il faut, outre posséder un chien et s'assurer de sa

formation, obtenir une qualification ACCSP (agent conducteur de chien en sécurité privée). La formation comprend un aspect juridique, un aspect relationnel, avec notamment la gestion du stress et des conflits, un aspect technique, ainsi qu'une unité spécifique agent conducteur de chien (théorique et pratique).

Le CAP agent de sécurité, ainsi que la mention complémentaire "sûreté des espaces ouverts au public", formations dispensées au lycée Baudot, sont tout à fait appropriés pour s'orienter ensuite vers cette spécialisation.